



Conseil national
de l'information statistique

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « Evolution des modes organisationnels des
entreprises et de la qualité de vie au travail »

Type d'opportunité : 1ere édition

Périodicité : ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : École des hautes études commerciales de Paris (HEC)

Lors de sa réunion du 9 novembre 2023, la commission Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné le projet d'enquête « **Evolution des modes organisationnels des entreprises et de la qualité de vie au travail** ».

Contexte :

Les progrès technologiques rapides et les changements dynamiques sur le marché du travail engendrent de profondes transformations dans la nature même du travail. Cela est susceptible d'avoir des conséquences sur le bien-être et la satisfaction des salariés, ainsi que sur leur confiance dans le management. Des travaux récents montrent que les travailleurs ont de plus en plus l'impression que les possibilités de progression salariale et de carrière diminuent. Simultanément, le concept de « bons emplois » a fait son apparition dans le discours universitaire et dans l'élaboration des politiques. Ces « bons emplois », caractérisés par des trajectoires professionnelles prometteuses, une croissance robuste des revenus et une satisfaction professionnelle accrue, revêtent une importance particulière dans un monde du travail confronté à l'avancée rapide de la technologie. En particulier, des recherches récentes menées par Aghion et al. (2022) démontrent que, même au sein des organisations les plus avant-gardistes et les plus productives, il existe des possibilités d'évolution salariale, notamment pour les travailleurs ayant un niveau d'éducation modeste, en particulier pour ceux qui occupent des postes exigeant de solides compétences interpersonnelles.

Cette enquête vise à contribuer à la fois à la recherche académique et à répondre à des enjeux sociétaux, en offrant aux entreprises les outils pour cultiver les « bons emplois » et élever la satisfaction globale au travail.

Objectifs :

Les objectifs de cette enquête sont de différents ordres :

- déterminer quelles configurations organisationnelles favorisent le bien-être des employés, et décrypter les raisons de leur succès ;
- mieux comprendre la valeur que les travailleurs accordent aux différentes structures organisationnelles et évaluer la conscience qu'ils ont de ces préférences ;
- appairer les données individuelles de l'enquête avec les données individuelles des DADS et de Sirene, afin de croiser les caractéristiques des travailleurs avec celles de leur employeur et identifier les éléments non salariaux qui influencent les perceptions et la satisfaction des travailleurs.

Les principaux thèmes abordés :

- satisfaction et bien-être/ mal-être au travail
- confiance (dans les collègues, la direction, les valeurs de l'entreprise ou confiance en soi)
- sentiment de reconnaissance ou de solitude
- perceptions liées aux rythmes de travail, aux pratiques managériales, aux relations avec les supérieurs et les collègues, et plus généralement à l'organisation de l'entreprise, des échelons hiérarchiques, de la responsabilité/autonomie ou de l'autorité.

L'enquête sera complémentaire de l'enquête « Conditions de travail » de la DARES, en se concentrant sur la relation spécifique entre l'organisation de l'entreprise et la satisfaction au travail et n'a pas vocation à couvrir de manière aussi complète les conditions de travail des salariés.

Champ, méthode et diffusion:

Champ : Les unités statistiques de l'enquête sont les salariés. Ils sont sélectionnés dans des entreprises présentant les caractéristiques suivantes : code NACE 2 compris entre 10 et 84 (hors agriculture, mines, secteur public, services aux participants), catégorie juridique valant 5 (entreprises), situées en France métropolitaine, comptant plus de 100 salariés.

L'échantillon de salariés au sein de chaque entreprise doit, dans la mesure du possible, être stratifié en termes de sexe, de groupe d'âge, de position professionnelle et de revenu.

Méthode de collecte : Le questionnaire sera distribué en ligne. Il sera ensuite fusionné avec des données administratives comprenant des informations sur l'entreprise et la trajectoire professionnelle du salarié.

La publication des premiers résultats aura lieu en 2025.

<p>Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à l'enquête « Evolution des modes organisationnels des entreprises et de la qualité de vie au travail ». L'opportunité est accordée pour l'année de collecte 2024.</p>
